

Bilan d'activité 2015

Sommaire

L'édito du Président du Conseil de développement.....	p.2
Organisation du Conseil de développement du Pays d'Ancenis.....	p.3
Bilan d'activité 2015 et perspectives 2016.....	p.5
Bilan budgétaire.....	p.8

Edito du Président

L'année 2015 a été particulièrement riche pour le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis qui a su mobiliser les acteurs locaux et les habitants pour une large consultation autour de 2 thématiques fortes :

- les handicaps avec le projet « Handicaps en Pays d'Ancenis, parlons-en »
- et l'étude sur les circuits courts alimentaires de proximité.

Cela a permis aux habitants de mieux connaître notre conseil.

Par ailleurs, nous avons poursuivi la rencontre des conseils municipaux de notre territoire (17 rencontrés fin 2014, 6 en 2015).

La commission économique, à la demande de la COMPA, s'est lancée depuis l'été dans une étude sur les facteurs et les outils pouvant faciliter la création d'entreprises dans notre région.

Un autre chantier s'est ouvert avec le programme LEADER. Il y a là une opportunité pour le territoire, mais aussi la découverte d'une méthodologie aux yeux de beaucoup très technocratique. Le Conseil de Développement qui est majoritaire au Groupe d'Action Locale (GAL), présidé par un de nos membres, Joseph Brulé, a l'ambition d'y soutenir des projets de développement local issus des acteurs économiques et sociaux.

La qualité de notre travail résulte aussi de la diversité de nos membres qui est une richesse que nous devons consolider en 2016 lors de notre renouvellement.

Toutefois l'implication de nos membres a été très diverse. Certains n'ont suivi nos travaux qu'à travers de nos compte-rendu, d'autres n'ont pas compté leurs heures : c'est souvent une question de disponibilité, parfois de choix des thèmes de travail et de priorités.

C'est pourquoi le Bureau ouvrira en 2016, avec les élus, une réflexion sur sa composition, pour laisser plus de place à des habitants porteurs d'expérience, de compétences, mais peut-être moins impliqués dans le fonctionnement actuel d'instances.

Je n'oublie pas le rôle imminent joué par Flavie notre animatrice. Sa place a été centrale pour nous donner les moyens de nos ambitions. Tout en continuant avec nous à temps partiel dans l'attente de sa remplaçante, elle a commencé en fin d'année à assumer d'autres tâches au sein de la COMPA. Nous lui souhaitons d'y réussir aussi bien dans cette évolution de son parcours professionnel.

Notre pays vit une période de défiance vis-à-vis des pouvoirs publics. Dans nos responsabilités sociales ou économiques nous savons que les élus n'ont le monopole ni de la réflexion sur le territoire, ni de l'action.

A côté d'eux, nous avons l'ambition, à notre niveau, de sortir du cadre institutionnel pour donner l'envie à chacun de participer au débat public et pour construire ensemble des propositions pour le Pays d'Ancenis.

Roger Classine,
Président du Conseil de développement
du Pays d'Ancenis

Organisation du Conseil de développement du Pays d'Ancenis

→ Composition du Conseil de développement

En 2015 : 45 personnes (titulaires et suppléants), répartis en 4 collèges (14 sièges de titulaires vacants).

	Collège monde économique	Collège Education Insertion, Santé et Action sociale	Collège des Associations du cadre de vie	Collège des personnes qualifiées
1	Chambre de Commerce et de l'Industrie Serge Aubry Jean Loup Christin	Centres de formation Michel Joubard - IFAS Benjamin Pineau - MFR Riaillé	Associations de personnes âgées Marc Chaufer - Aînés ruraux	Pierre CLERMONT
2	Chambre d'Agriculture Tony Luais	Etablissements d'enseignement Gilles Romanet - collège Cadou Fabrice Mongiat – collège Cadou	Associations de jeunes Lucille Bertaud – MRJC Marc Antoine Pinel - MRJC	Jacques COCARD
3	Chambre des Métiers et de l'Artisanat Joseph Brulé	Fédérations de parents d'élèves	Associations sportives de territoire	Jean Pierre COSNEAU
4	Syndicats des salariés Roger Classine - CFDT	Structures d'hébergement personnes âgées Lionel Visset	Associations Cinéma, photo Roland Sallard et Françoise Delezire- Cinéma Eden	Roger CRUSSON
5	Syndicats de cadres salariés	Associations de maintien à domicile	Associations du Patrimoine Bernard Perrouin - ARRA	Michel DAUDIN
6	Syndicats Patronaux Alban Mesnil - CGPME Christine Beurville- MEDEF	Centre hospitalier Patrick Giraud	Associations de jumelage Anne Rousseau - C Jumelage Ancenis	Charles FONTENEAU
7	ADIRA Jérémie Séjourné Sophie Bellamy Erwan Leleuch	Associations de solidarité	Associations de musique	Michel FOUCHER
8	Syndicats de l'hôtellerie restauration	Bailleurs sociaux	Associations d'animation du territoire Daniel Boutrouelle et Paule Papin– SI Ancenis	Joseph FOUCHER
9	Syndicat viticole	Structure d'insertion par l'activité économique Ludovic Pageaud - ELI	Associations spectacle	Laurence LEBRUN
10	Mutuelles Camille Rousseau	Associations pour emploi/insertion des jeunes Jacques Buttazoni - Mission locale	Associations de pêcheurs	Marie-Thérèse PERROTEAU
11	Fédération des Coopératives Christian Carteyron Philippe Grié -Terrena	Associations secteur de l'enfance	Associations de chasseurs	Robert PRODHOMME
12	CRESS Pascal Glémain Guy Guérin - COTESS	Associations pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap Pierre-Michel Leduc – Les Amis de Raymond	Association de défense de l'environnement	Charlotte SCELO

Le Conseil communautaire de la COMPA désigne les structures pouvant siéger dans les 3 premiers collèges du Conseil de développement. Chaque structure désigne ensuite un titulaire (et un suppléant) pour participer aux travaux du Conseil de développement.

Les personnes qualifiées sont, quant à elles, désignées nominativement par le conseil communautaire. Pour élargir les échanges et les débats, le Conseil de développement ouvre ses commissions à toutes personnes souhaitant partager son expertise, ses connaissances. Ce sont les personnes associées.

→ Les caractéristiques de l'assemblée :

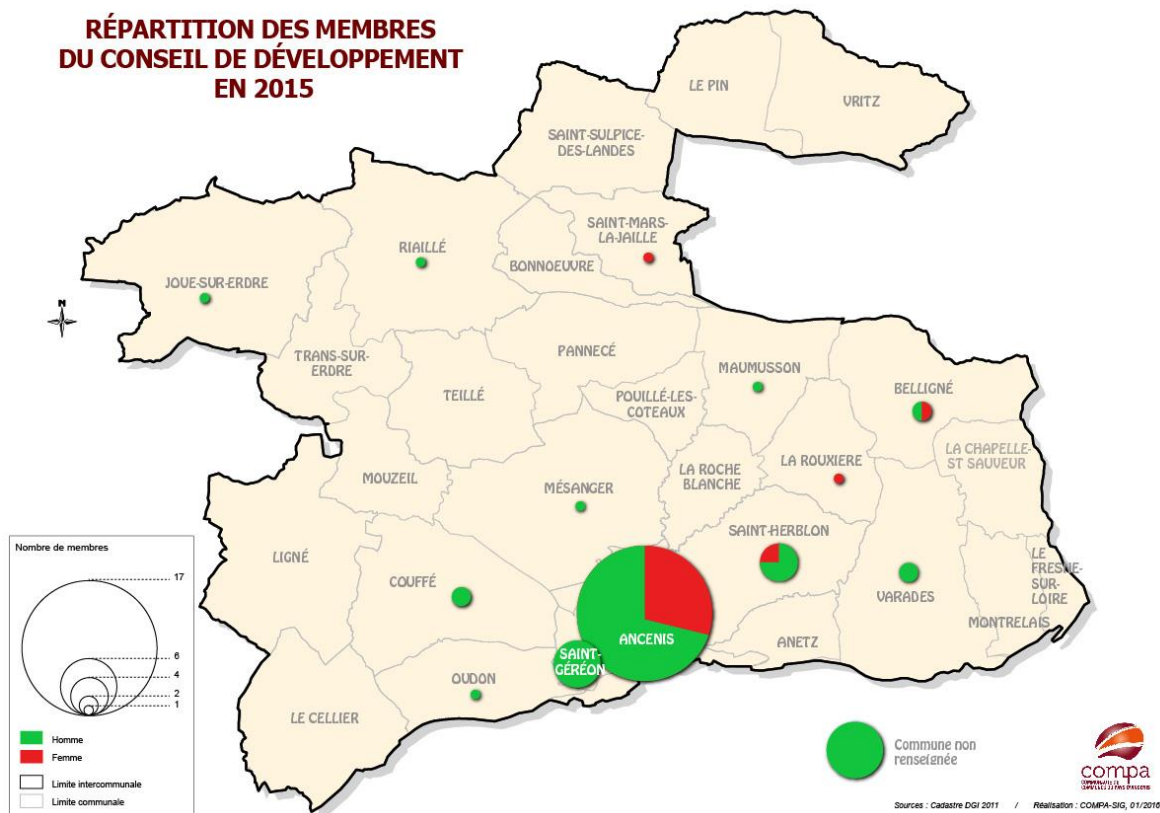


9 femmes



36 hommes

La répartition territoriale des membres du Conseil de développement :



Bilan d'activité 2015 et perspectives 2016

→ Commission « développement économique »

Au cours du premier semestre 2015, la commission économique a mené à terme l'étude sur les circuits courts dans le Pays d'Ancenis.

La restitution a été faite à l'Equipe Exécutive de la COMPA et à la commission développement économique sous 2 formes :

- un diaporama commenté qui résume l'essentiel de l'étude et de ses conclusions,

- un document illustré d'une centaine de pages disponible en format papier ou sur le site web de la COMPA, à la rubrique du Conseil de développement.

L'étude, qui formule en conclusion 10 propositions a également été présentée à différentes instances et en réunion publique, à laquelle assistaient une soixantaine de personnes, le 25 mars 2015.



Après avoir marqué sa satisfaction sur le travail réalisé par la commission, la COMPA a confié à celle-ci, sur le deuxième semestre, un nouveau sujet d'étude.

Réaffirmant sa volonté d'amplifier son rôle d'animateur du développement économique sur le Pays d'Ancenis, le questionnement de la COMPA porte sur le dispositif d'accompagnement de la création d'entreprise : ce dispositif qui a été renforcé avec la création, en 2015, de l'Espace Entreprendre,

peut-il être encore amélioré et complété, notamment pour une offre en immobilier d'entreprise et en services (du type pépinière d'entreprise, espace de co-working, ...) ?

L'équipe de la commission s'est engagée dans cette étude avec la volonté, dans un premier temps, de se mettre à l'écoute des créateurs et des organismes les accompagnant mais également de prendre connaissance d'expériences conduites sur ce sujet hors du territoire du Pays d'Ancenis.

L'étude sera poursuivie en 2016 avec l'ambition de la finir pour la fin de l'année.

Christian Carteyron

Vice-président du Conseil de développement,
en charge de la commission « développement économique »

→ Commission « vie sociale »

Les participants à la commission « Vie sociale » travaillent, depuis le printemps 2013, sur le projet « Handicaps en Pays d'Ancenis parlons-en ».



Après un an et demi consacré à l'audition des administrations, des structures et associations œuvrant dans ce champs (1ère étape : ECOUTER), ils ont proposé aux acteurs du territoire (collectivités, écoles, bibliothèques, associations,..) de se mobiliser en 2015 pour une sensibilisation aux handicaps. C'était en effet la 2e étape du projet : SENSIBILISER.

Chacun des 5 secteurs (anciens cantons) du Pays d'Ancenis a ainsi pu, à tour de rôle (2 mois par secteur), être le théâtre d'une mise en œuvre à partir d'un schéma organisationnel proposé par la commission :

- Présentation, au cours d'une réunion d'information, des objectifs du projet et des moyens mis à disposition des volontaires grâce à une « boîte à outils » alimentée par les nombreux partenaires (supports variés, propositions d'animations, de rencontres, de visites...).

- Constitution d'un comité de pilotage pour veiller à l'harmonisation des propositions, à leur mise en œuvre, à la médiatisation et au bilan de ces actions.
- Soutien logistique en cours de sensibilisation par l'animatrice du Conseil de Développement (affiches, tracts, contacts..).

Le 3 décembre 2015, les organisateurs de ces animations, les partenaires engagés à nos côtés et les habitants du Pays d'Ancenis étaient invités à St Mars la Jaille pour partager et échanger suite à cette



année de sensibilisation. Il a alors été constaté que la mobilisation avait été importante sur tout le territoire, les animations très variées et les échanges très riches :

- Au moins 25 communes parmi les 29 du Pays d'Ancenis ont participé aux animations de sensibilisation. Un très beau score !
- Les comités de pilotage de secteur ont activement coordonné les animations grâce à plus de cinquante personnes qui s'y sont engagées, dont beaucoup d'élus, d'élues surtout. Le Conseil de développement salue leur

investissement.

- Le réseau des bibliothèques du Pays d'Ancenis, maintenant appelé «Biblio'Fil» a été particulièrement actif et ce ne sont pas moins de 13 bibliothèques qui ont joué le jeu de la sensibilisation.
- De même, de nombreux établissements scolaires (au moins 15) ont saisi au vol la proposition.
- Tout ceci n'a pu voir le jour que grâce aux nombreuses propositions qui ont garni la «Boîte à outils » alimentée par 32 partenaires (structures, associations, établissements..).
- La sensibilisation passait aussi par la médiatisation : plus de 50 articles sont parus dans la presse locale.

Ce même jour, les échanges ont pu se poursuivre grâce à des stands de présentation des partenaires et des acteurs de l'année de sensibilisation ainsi qu'à un buffet partagé très convivial. La soirée a permis d'accueillir la troupe de l'Envol (résidents du centre d'habitat de Fontenay le Comte) pour la présentation de son spectacle « La Clarté ».



Il convient de noter que la commission a également poursuivi son travail d'écoute au cours d'une réunion thématique « Handicap et Hébergement » (mai 2015) où elle a rencontré le service ASSIEL (Association de Soins et Soutien Intercantonale Erdre et Loire), le Foyer Richebourg (Vritz), le service Hébergement de l'ADAPEI (Ancenis) et l'association d'accueil temporaire « Les Amis de Raymond » (La Chapelle St Sauveur).

En 2016, la commission aborde la troisième et dernière étape de son projet : PROPOSER. Elle s'attaque donc à la relecture des auditions de la 1ère étape ainsi que des bilans de l'année de sensibilisation pour en tirer quelques enseignements et pouvoir ensuite formuler des propositions en direction des élus et des habitants de notre territoire.

La mobilisation qui a vu le jour au cours de l'année 2015 ne doit en effet pas s'éteindre mais trouver des prolongements concrets au bénéfice d'un « mieux vivre ensemble » en Pays d'Ancenis.

Marie-Thérèse Perroteau et Pierre-Michel Leduc,
Vice-présidents du Conseil de développement,
en charge de la commission « Vie sociale »

→ Groupes de travail

• **Tour des communes**

Avec le renouvellement des équipes municipales, suite aux élections du printemps 2014, le conseil de développement a souhaité rencontrer les nouveaux élus pour se présenter.

Depuis 2014, les membres sont invités par les Maires et leurs conseils municipaux à présenter le Conseil de développement.

Parmi les 29 communes du territoire, 17 ont été rencontrés en 2014 et 6 en 2015.



• **LEADER**

Suite à sa candidature, le Pays d'Ancenis a été retenu par le Conseil régional pour être territoire LEADER en juin 2015.

LEADER est l'acronyme de Liaison Entre Actions du Développement de l'Economie Rurale. Il s'agit d'un programme issu du fonds européen FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Il s'agit d'une enveloppe budgétaire, attribuée à des territoires ruraux ou péri-urbains et organisés chacun autour d'un Groupe d'Action Local (GAL). Cette enveloppe viendra financer des projets innovants, respectant les critères imposés par la Région et le territoire, et sélectionnés par le groupe.

Le GAL du Pays d'Ancenis est composé de 10 membres du Conseil de développement et de 9 élus du territoire. Il s'est réuni à plusieurs reprises en 2015, d'abord pour préparer la candidature puis pour préparer les fiches-actions qui définissent les domaines et les critères de sélection des projets.

Le conventionnement entre le GAL et la Région interviendra au cours de l'année 2016 et marquera le passage à la phase opérationnelle.



→ Soirée-débat sur les communes nouvelles

La création de communes nouvelles est un sujet d'actualité sur lequel le Conseil de développement s'est mobilisé.

Le 25 septembre 2015, il a organisé une soirée-débat : « des communes nouvelles, pour quoi faire ? ».

Par cet échange, le Conseil a souhaité proposer aux habitants du territoire et aux élus de s'informer et d'échanger sur les changements liés à la création de ces communes nouvelles.

Il avait ainsi invité plusieurs intervenants qui ont apporté leur éclairage technique ou leur témoignage :

- Philippe Grenier, expert associé auprès de Mairie Conseils
- Yves Gorgeu, administrateur de l'Union Nationale des Acteurs et structures du Développement Local - Unadel
- Christophe Dougé, Maire de la Boissière sur Evre (49), prochainement commune nouvelle de Montrevault sur Evre,
- Gérard Barrier, Maire de Saint Herblon qui a un projet bien avancé avec Anetz

En Pays d'Ancenis ce sont 3 communes nouvelles qui ont finalement été créées au 1^{er} janvier 2016 :

- Vair sur Loire (Anetz et St Herblon)
- Loireauxence (Varades, La Rouxière, Belligné, La Chapelle St Sauveur)
- Ingrandes-Le Fresne sur Loire

La communauté de communes du Pays d'Ancenis compte désormais 25 communes.

Bilan Budgétaire pour l'année 2015

DEPENSES		
Poste de dépense	Prévisionnel en €	Réalisé 2015 en €
Remboursement des frais de déplacements des membres	640	129,25
Frais de réceptions – convivialité et divers (ravitaillement, buffets, carterie ...)	800	703,98
Affranchissement	300	Non évalué
Frais intervenants pour réunion	0	856,60
Location salle et frais afférents (location matériel par exemple)	0	393,60
Adhésion à la coordination nationale	400	303,93
Documentation, abonnement	100	0
Publications	1200	0
Versement à des organismes de formation	400	0
TOTAL	4060	2376,97

Répartition des dépenses pour chaque grand projet 2015 :

Année 2015 : projet « handicaps en Pays d'Ancenis parlons-en »	
Dépenses réalisées par le Conseil de développement	0€
	A noter : Affiches offertes par Harmonie Mutuelle
Soirée du 3 décembre 2015 à St Mars la Jaille	955€
	A noter : - Buffet pour la troupe offert par le Super U de St Mars la Jaille - Verre de l'amitié offert par la COMPA
Etudes circuits courts 2014-2015	
Dépenses réalisées par le Conseil de développement (Soirée restitution de l'étude mars 2015)	230€
	A noter : Prestation chambre d'agriculture prise en charge COMPA
Soirée communes nouvelles	
Dépenses réalisées par le Conseil de développement	292 €

A noter : Ces tableaux ne reflètent pas la totalité des dépenses effectuées au titre des activités du Conseil de développement puisqu'ils ne tiennent pas compte :

- des dépenses de fournitures (ordinateur, photocopies, petit matériel,...),
- du salaire de l'animatrice du Conseil,
- de la mise à disposition de véhicules de service,
- ...

Ces frais sont assumés par la COMPA.

Ces données ne tiennent également pas compte du temps considérable (réunions de groupes, de Bureau et préparation de celles-ci) fourni par les membres, tous bénévoles !

LA PARTICIPATION EN 2015 :

- 8 réunions de la commission « développement économique » dont la soirée de présentation de l'étude circuits courts, mais aussi de nombreuses rencontres avec des producteurs, consommateurs, des intermédiaires...
- 6 réunions de la commission « vie sociale » dont la soirée de bilan à St Mars la Jaille (sans compter les nombreuses réunions de mobilisation et les comités de pilotage dans le cadre du projet « Handicaps en Pays d'Ancenis parlons-en »),
- 10 réunions du Bureau,
- 4 réunions sur le fonds LEADER,
- La soirée sur les communes nouvelles et sa réunion de préparation,
- La participation à de nombreux rdv, conférences...

- Pour ses missions et réalisations, le Conseil de développement est soutenu financièrement par :



- la Communauté de communes du Pays d'Ancenis,



- le Conseil régional,



- le Conseil départemental.

Ces subventions sont versées à la COMPA, a posteriori, en fonction des dépenses de personnel et de fonctionnement effectivement réalisées.

Retrouvez les travaux et propositions du Conseil de développement sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis :

<http://www.pays-ancenis.com/nos-partenaires/conseil-de-developpement/>



Conseil de Développement du Pays d'Ancenis

Tél. 02 40 96 44 79 - Fax 02 40 96 82 90 – Email : conseil-de-developpement@pays-ancenis.com
www.pays-ancenis.com/nos-partenaires/conseil-de-developpement/